

M. de Marcère demande que la proposition soit renvoyée au conseil d'Etat.
M. Nadaud insiste pour que la question de renvoi soit réservée.
La proposition est prise en considération, et la question du renvoi est réservée.
La séance est levée à 5 h.

BULLETIN ECONOMIQUE

Importations et Exportations		
Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1878, à 3,659,433,000 francs et les exportations à 2,753,562,000 francs.		
Ces chiffres se décomposent comme suit :		
IMPORTATIONS	1878	1877
Objets d'alimentation	1,230,720,000	817,008,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1,890,310,000	1,675,900,000
Objets fabriqués	372,381,000	339,183,000
Autres marchandises	166,022,000	193,124,000
Total	3,659,433,000	3,025,215,000
EXPORTATIONS		
Objets fabriqués	1,526,575,000	1,511,696,000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	1,067,393,000	1,184,289,000
Autres marchandises	159,594,000	186,941,000
Total	2,753,562,000	2,882,926,000

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance du 15 novembre 1878

Présidence de M. Ch. Daudet, maire.

Le Conseil, Procède au renouvellement des commissions suivantes :

Assainissement
MM. Thérin, Willem, Ryo, Deloitte, Renaux ;

Abattoir
MM. Jules Legrand, P. Flipo, Foveau ;

Cimetière
MM. Richard, L. Barbotin, Victor Dumortier, Carlos Nuyts, Hazebroek ;

Ecole de Natation
MM. P. Flipo, Renaux, Funck ;

Métrage public
MM. L. Barbotin, Martel ;

Pompier
MM. Deletoile, Martel, Legrand ;

Voie
MM. Bourgeois, Vaissier, Willem, Deletoile, Ryo.

Approuve le projet de budget du service des chemins vicinaux, dressé par MM. les agents-voyers, pour l'exercice 1879.

Adopte une addition à l'art. 16 de la caisse de retraite des employés municipaux ; cette addition est ainsi conçue : Les employés jouissant d'un traitement de plus de 1500 fr. jusqu'à 2,000 inclusivement, ne payeront que 80 p. 0/0 de l'arriéré lorsqu'il comptera de 10 à 15 ans de service. Ceux qui comptent de 15 à 20 ans de service ne payeront que 75 p. 0/0 de l'arriéré, ceux qui comptent de 20 à 30 ans de service ne payeront que 70 p. 0/0 de l'arriéré ; ceux qui auront plus de 30 ans de service ne payeront que 60 p. 0/0 de l'arriéré.

Homologue le procès-verbal de réception définitive des travaux de construction d'un bureau d'octroi au Boulevard de Tourcoing.

Le procès-verbal de réception définitive des travaux d'améliorations effectués à l'école de garçons au Pile.

Sur le rapport de la commission des eaux, présenté par M. P. Flipo, approuve le décompte définitif de la 2e conduite des eaux de la Lys, de Bonzebeques aux réservoirs de Roubaix.

Vote les crédits suivants à inscrire au Budget de 1878 :

260 fr. pour la location pendant deux mois d'une maison rue de l'Alma, et le paiement des frais d'enregistrement de ce bail ;

975 fr. pour le paiement de pensions aux pavillons d'habitation du groupe scolaire, rue des Anges.

3,000 à titre de supplément de crédit nécessaire pour l'entretien des propriétés communales.

Approuve le projet de passerelle sur le canal au quartier du Hutin et met à la disposition immédiate de l'Etat la somme de 10,500 fr. représentant la part contributive de la ville pour la construction de cet ouvrage.

Ajoute le projet de suppression à passage à niveau de l'Allumette. La dépense évaluée par la Compagnie des chemins de fer du Nord étant laissée en entier à la charge de la ville et devant s'élever à 53,000 fr.

Sur le rapport de la commission des finances et grands travaux présenté par M. Richard, émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique des projets suivants, compris dans l'emprunt de 10 millions.

Prolongement des rues des Lignes, St-Antoine, du Château et des Champs ;

Construction d'un aqueduc collecteur et comblement partiel du canal ;

Construction d'un mur de port et d'une chaussée pavée le long du quai de Dunkerque ;

Etablissement d'une école de natation ;

Achèvement du Boulevard de Paris ;

Achèvement du Boulevard de ceinture ;

Dégagement du Boulevard de Beaufort ;

Construction d'une école professionnelle ;

Construction de marchés couverts ;

Construction d'un nouveau cimetière ;

Construction de postes de police avec dépôt de pompes à incendie et mesurage public ;

Etablissement d'une distribution d'eau potable ;

Pavage et construction d'un aqueduc sur les Boulevards de Beaufort, Strasbourg et rue Derème ;

Déclare renoncer à poursuivre la déclaration d'utilité publique pour les travaux de prolongement de la rue St-Vincent de Paul, d'élargissement de la rue de l'Hermitage et de création d'une place au chevet de l'église Notre-Dame, et décide d'affecter les fonds d'emprunt qui auraient été dépensés dans les travaux ci-dessus énoncés, à la construction d'un nouveau conditionnement et à la création de ports le long du canal.

Renvoie à l'examen de la Commission des eaux le procès-verbal de réception définitive des travaux de maçonnerie de la cuve du 2e réservoir de Roubaix.

A l'examen de la Commission des pompier le rapport de M. le commandant relatif à l'acquisition d'une 2e pompe à vapeur.

A l'examen de la Commission de la voirie le projet d'améliorations du quai de Dunkerque ; 2° les devis et cahiers des charges pour l'entretien des ouvrages dépendant des égouts, canaux, jardins et promenades publiques pendant les années 1879 et 1880.

A l'examen d'une Commission spéciale de surveillance de gymnase, laquelle sera composée de MM. Buisine, Deloitte et Hazebroek, la proposition de M. Buisine tendant à faire voter les fonds nécessaires pour l'achat de cartouches qui seraient livrées gratuitement et comme récompense aux élèves du gymnase qui suivent les cours de tir.

Vu l'heure avancée, le Conseil s'ajourne à vendredi pour la continuation de la session.

Le secrétaire : L. QUINT.

Les jeunes gens qui sont nés du 1er janvier au 31 décembre 1858 et qui ne se seraient pas encore présentés à la Mairie pour se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la classe 1878, sont invités à le faire immédiatement.

Voici, d'après des renseignements que nous tenons de bonne source, écrit le National, quelle serait l'opinion des personnages les plus influents de la droite sur les résultats probables des prochaines élections sénatoriales dans le Nord :

La lutte sera chaude ; si le préfet compte sur 40 voix de majorité, M. Plichon se dit assuré d'un majorité de 40 voix.

Voici le vote des députés du Nord, sur les conclusions du rapport, tendant à la validation de l'élection de M. le marquis de La Rochejaquelein, candidat de la droite, dans l'arrondissement de Bressuire. (Deux-Sèvres).

Ont voté pour la validation : MM. Debuchy, Ios, baron de La Grange, Charles Mention, Plichon, des Rotours, Telliez-Bethune.

Ont voté contre la validation : MM. Bertrand-Milcent, Pierre Legrand, Masare, Achille Scrupel.

N'ont pas pris part au vote : MM. Georges Brame, Louis Legrand, de Marcère, Trystram.

La commission des finances du conseil municipal de Dunkerque vient de décider à l'unanimité de contribuer, avec la Chambre de commerce, de 15 0/0, soit de 7 millions et demi, dans les 50 millions que l'Etat va consacrer aux travaux du port. Ces 7 millions et demi ne seront versés par la ville que lorsque l'Etat aura effectivement dépensé 42 millions et demi. Ils ne seront votés que sous la réserve expresse que la longueur utile des quais sera portée à 8,000 mètres.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Dedonker, vicaire de Tourcoing, Saint-Joseph est nommé curé de Verchain, en remplacement de M. D'hainaut, démissionnaire.

M. Dupuy, vicaire de Roubaix, Ste-Elisabeth, est transféré à Tourcoing, St-Joseph.

M. Delcambre, vicaire de Flines-lez-Mortagne, est transféré à Lecelles.

M. Beroyer, vicaire de Mons-en-Barroul, est transféré à Flines-lez-Mortagne.

M. Savary, professeur à l'Institution Notre-Dame, à Valenciennes, est nommé vicaire de Mons-en-Pévèle.

M. Delahoutre, vice-doyen d'Etoutrungt, curé de Floyon, est décédé à l'âge de 50 ans, administré des Sacraments.

M. Delahoutre était né à Linselles.

Ainsi que nous l'annonçons dans le compte-rendu des débats de la Cour d'assises, c'est hier qu'a été jugé l'affaire de la tentative d'assassinat à

en lieu au mois de juin dernier, dans la rue Saint-Honoré. Rutteau, l'auteur de cette tentative, a été condamné à dix ans de réclusion.

M. le commissaire du 2e arrondissement a reçu, hier matin, la visite d'un ouvrier tisserand, H. Pynoo qui lui a raconté l'étrange histoire que voici :

A son arrivée, à Roubaix, il y a environ un an, Pynoo, loueur Jacquart, une maison qu'il meubla assez confortablement. Il vécut heureux, pendant six mois, mais l'ennui qui s'assida même à la table des rois, vint, un beau jour, prendre place au foyer du jeune homme, qui vivait seul, et il songea au mariage.

Il adressa donc des hommages — qui furent acceptés — à une jeune fille, Mlle Adèle D..., et du consentement des deux parties, le mariage avait été décidé pour le commencement de l'année prochaine.

Mais l'ingénu fiancé menageait à son futur une déception bien amère. Avant-hier, en l'absence de Pynoo, et avec l'aide de deux de ses frères, Adèle D... chargea sur un camion tout le mobilier que contenait la maison de la rue Jacquart, et s'enfuit dans une direction que les voisins ne purent indiquer.

On juge du désappointement du malheureux jeune homme, de retour à son logis ; il fut forcé de passer la nuit chez un voisin, car l'inconstante Adèle n'aurait pas laissé une planche où il pût reposer sa tête. Une enquête aussitôt commencée et la fugitive a été découverte à Tourcoing.

Adèle D... prétend que, puisqu'il lui était destiné, ce mobilier lui appartenait ; elle affirme même qu'il lui a été donné verbalement par Pynoo ; mais celui-ci proteste et comme il a en mains les factures acquittées, Mlle Adèle court le risque de s'associer bientôt sur les bancs de la correctionnelle.

Les douaniers de la brigade de Watrelot ont été bien inspirés en se postant, hier, au hameau de la Martinotte. Trois fraudeuses y ont été arrêtées dans le courant de l'après-midi. Elles portaient environ trente kilogrammes de tabac belge.

Ces femmes se nomment Gabrielle P... de Tourcoing ; Clara D... et Flore B... toutes deux bobineuses à Roubaix. Ces trois fraudeuses ont été dirigées sur Lille, hier, pour être mis à la disposition du parquet.

La Liberté publie la dépêche suivante peu obscure que voici :

« Un éboulement s'est produit à un kilomètre environ de la gare de Lille ; un service à contre-voie a dû être établi entre Hazebroeck et Strazelee. — Aucun accident à déplorer. »

A Lille, on ne savait rien dans la soirée de cette double nouvelle. — Nous dirons demain ce qu'il en faut penser.

Jules Lepoutre, âgé de 27 ans, né à Watrelot, a été arrêté par la police de Douai. Il est inculpé de rébellion et outrages envers des agents en fonctions.

On a arrêté, hier, par suite de tapage, un Belge du nom de Pierre Dhont, né à Sainghin. Après son arrestation, on a reconnu que cet individu était un expulsé, et qu'il l'avait même été par arrêté ministériel, en 1874.

Une autre arrestation d'expulsé a eu lieu presque en même temps. C'est celle de Guillaume Kindt, tisserand, dont on s'était débarrassé en 1875 et qui est revenu quand même,

Ephémérides Tourquennoises

14 novembre 1839. — L'arrivée de M. l'abbé Lescoff au collège de Tourcoing. Il y entra avec les charges de sous-principal et de professeur de septième.

Le 5 octobre 1840, M. l'abbé Lescoff fut nommé professeur de philosophie et en 1856 la retraite de l'éminent principal du collège, l'abbé Lecomte, il fut promu à sa place.

L'abbé Augustin Lescoff était né à Radighem, dans le canton d'Haubourdin. Il fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Cambrai, et immédiatement après son ordination fut désigné comme vicaire à Vendegies-aux-Bois, (arrondissement d'Avènes). C'est de là que d'après les instances de M. Lecomte, il fut envoyé au collège de Tourcoing à la date de notre éphéméride.

M. l'abbé Lescoff éleva au principalat du collège en 1856, ne remplit ces fonctions que deux ans à peine. Une cruelle maladie l'enleva en peu de temps le 10 février 1858.

Depuis son entrée au collège M. l'abbé Lescoff avait été le plus puissant et le plus actif coopérateur de M. Lecomte. Pendant la courte période de de son principalat, il fit de grandes et utiles réformes ; il établit une chaire pour l'enseignement de la physique et de la chimie, et fit ouvrir au collège un cours public de ces deux sciences.

— CANTIN. — Avant-hier, à dix heures du soir, un accident s'est produit dans la fabrique de M. Bernard, au pont de Courrières.

Une chaudière à distiller du poids de 1,900 kilogrammes se démantelait en l'air, brisant tout sur son passage, enlevant le toit du bâtiment qui s'abîmit et venant retomber dans le jardin du propriétaire-gérant, en passant par dessus sa maison à 75 mètres de distance.

On n'a à déplorer heureusement la mort de

personne : deux ouvriers, ont été légèrement blessés.

La cause de cet accident est attribuée à l'imprudence d'un nommé Charles Boulogne, qui, au lieu de les ouvrir, avait tenu les robinets fermés.

Le château non occupé de M. Belgrain à Escandouvres a été littéralement saisi pendant la nuit du 8 au 9 de ces mois par des malfaiteurs. Toutes les vitres, des fenêtres ont été brisées, le zinc des toitures a été enlevé. Les valeurs ont été volées, les meubles, placés dans les appartements, ont été dérobés. La bibliothèque a été démolie, des livres ont été enlevés, d'autres ont été brûlés sur les parquets etc.

Le propriétaire du château habite Merville. Jusque-là on n'a pu découvrir encore les auteurs de cette incroyable attaque à la propriété.

— Deux bateaux pêcheurs, les lougres Jules et Notre-Dame-de-Faix, appartenant à M. Jeannin, armateur à Gravelines, viennent de partir avec les dix-sept hommes qui les montent.

Le premier se trouvait samedi, vers sept heures du matin, à environ 6 milles à l'ouest et 8 au large, il avait perdu son grand mat, l'autre à 2 milles au large.

On a retrouvé hier, sur la plage, des épaves provenant de ces embarcations, un bout de mâture, une planche avec le chiffre de l'un d'eux. Dans la nuit qui précède les cadavres des victimes, parmi lesquelles huit ou dix pères de famille.

La population de Gravelines est consternée.

M. A. P... se rendait au Cateau, où il habitait, en compagnie de cinq personnes, lorsque le cheval, portant tout à coup l'épouvante, s'écarta brusquement de la route et alla se précipiter en bas d'un talus. La voiture fut brisée et les voyageurs furent jetés dans les fossés. M. A. P... eut la cuisse fracturée, une jeune fille eut le bras cassé ; les autres personnes reçurent toutes des contusions.

— L'état du jeune Emile Barré, grièvement blessé par l'explosion d'un générateur de vapeur, sur les quais de Grains, donne toujours de sérieuses inquiétudes.

Les familles des victimes qui étaient assurées par une Compagnie contre les accidents, ont reçu une forte indemnité.

— L'Ami du Peuple annonce que le tribunal correctionnel de Douai a condamné à l'emprisonnement M. X... chef de gare à Marchiennes :

Depuis longtemps des détournements de marchandises s'opéraient à la gare de Marchiennes. Plusieurs personnes de divers services de la gare avaient été soupçonnées, sans que, naturellement, on ait pu les prendre en défaut.

Il y a peu de jours, le chef de gare lui-même était surpris au moment où il venait d'enlever, d'un sac en dépôt, une quantité assez importante de blé.

Bien que la situation pénalisait de M. X... (il depuis longtemps assez difficile, on croyait à sa probité, et son arrestation suivie de condamnation produisit une douloureuse surprise.

— Les actes de brigandage et les vols se multiplient dans nos contrées, dit le Voix du Liban :

Dans la nuit du 26 au 27 octobre, on a enlevé un petit porc dans une écurie appartenant au marchand-ferrant de Wiville.

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, à Lotte, un brigand s'introduisit dans la maison d'une vieille veuve, réputée avoir quelque argent. Des passants ayant entendu des gémissements poussés par la pauvre femme, qu'on voulait étrangler, mirent en fuite l'auteur de cette violence.

Dans la nuit du 2 au 3 novembre, entre 10 et 11 heures du soir, un malfaiteur était en train de décrocher une porte d'écurie appartenant au propriétaire de Freyrange ; il fut troublé par un bruit dans son projet, et se précipita d'une personne. A son approche le voleur s'esquiva.

— Nous lisons dans l'Union de Charleroi :

Jesdi, deux jeunes gens se trouvaient à Thy-le-Château, dans la cour de M. Desseux, menuisier, avec le fils de ce dernier. A un moment donné, des porcs sortirent du rang et par leurs divagations à travers la cour firent mine de vouloir largement profiter de la liberté. Les jeunes gens, armés de fustes, se mirent en devoir de faire rentrer les gins à ces intéressantes bêtes. Parmi elles se rencontrait un verrat qui, moins docile que ses compagnons, se dirigea sur un des jeunes hommes, âgé de 17 ans sans doute son attitude fut très pénible, car le jeune homme prit peur et voulut s'enfuir. Dans un élan, il reboucha et s'étendit de tout son long sur le sol. Le verrat se précipita sur lui, lui laboura de blessures tout le côté, s'acharna avec rage sur sa proie et dans son effort, se fit lui avoir déchiré l'artère carotale. Le malfaiteur parvint à se relever, et affaibli, en le vit courir de ci de là à travers la cour, jusqu'au moment où, rencontrant le fils de M. Desseux, il le jeta sur lui, qu'il étrangla. Pardon ! il était mort. Ses funérailles ont été célébrées samedi à Thy-le-Château.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 novembre. — Pierre Dupré, rue de la Redoute, 33. — Palmyre Dubamel, rue Stephenson, cour Liagre, 10. — Silve Demets, rue Jacquart, cour du gaz, 17. — Marie Rogé, au Cui-de-Four, maison Goupil, 3. — Emile Verstege, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 3. — Alphonse Verrier, 109, rue de la Courbe, 109. — Tribout, rue du Fort, 46. — Albert Goavere, rue d'Uckermann, 30. — Jean Prouvost, rue des Arts, 53. — Henri Herman, rue Stephenson, cour Liagre, 18. — Théophile Laporte, rue de l'Éclair, 33.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 novembre. — Theodore Lesur, 42 ans, retordeur, rue Saint-Antoine, 10. — Albert Vienne, 6 mois, rue des Fossés, cour Desprez, 48. — Victor Martens, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Henriette Bourbotte, 46 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 novembre. — Jennie Desoy, rue du Clingnet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 novembre. — Jules Bouche, 23 ans 10 mois, époux de Augustin Dessauvages, rue des Bons enfants. — Ernest Didal, 73 ans 3 mois, fils de Apolline Delberghe, Pont des Fais.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impremie Alfred Rebour. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, et dans le Gazette de Tourcoing (journal quotidien)

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANTOMME-DEJONGHE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Eugénie DEJONGHE, décédée à Roubaix, le 15 novembre 1878, à l'âge de 42 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et service solennels qui auront lieu le lundi 18 novembre 1878, à 7 heures 3/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, sentier de la Basse-Masure, au cercle de la Sainte-Famille.

Les amis et connaissances de la famille TRITSCHLEH, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Marie-Sophie-Célestine MUTZ, décédée à Roubaix, le 15 novembre 1878, à l'âge de 31 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et service solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 4 heures en l'église de Lanoy et au service solennel, qui sera célébré le mardi 20 novembre, à 9 heures, en la même église. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la Gendarmierie.

Les amis et connaissances de la famille LEURIDAN, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste Joseph LEURIDAN, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1878, à l'âge de 85 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le dimanche 17 courant, à 9 heures, et aux convois et service solennels, qui auront lieu le lundi 18, à 9 heures 1/4, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le lundi 18, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lanoy, 270.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église St-Eloy, Blanc-Seau, le lundi 18 novembre 1878, à 9 heures 1/2 pour le repos des âmes de Monsieur Fleury QUESNOT, décédé à Tourcoing, Blanc-Seau, à l'âge de 59 ans ; de Madame Catherine LÉCLERCQ, son épouse, décédée à Tourcoing, Blanc-Seau, à l'âge de 66 ans, et de Madame Agnès HEULS, épouse de Monsieur Floris DUPONT, décédée à Tourcoing, à l'âge de 39 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 18 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste Joseph GHERYEN-WICHT, ancien membre du Conseil de fabrique de la paroisse de la Madeleine à Lille, décédé à Roubaix le 13 octobre 1878, à l'âge de 75 ans. — Messieurs les membres de la Conférence de Saint-Martin feront célébrer un Obit en l'église Saint-Elisabeth, le mardi 19 novembre, à 8 heures, et les Dames de la Conférence de Sainte-Elisabeth, le mercredi 20, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 novembre, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste Joseph GHERYEN-WICHT, ancien membre du Conseil de fabrique de la paroisse de la Madeleine à Lille, décédé à Roubaix le 13 octobre 1878, à l'âge de 75 ans. — Messieurs les membres de la Conférence de Saint-Martin feront célébrer un Obit en l'église Saint-Elisabeth, le mardi 19 novembre, à 8 heures, et les Dames de la Conférence de Sainte-Elisabeth, le mercredi 20, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

COUR D'ASSISES DU NORD
Audience du 14 novembre 1878
Présidence de M. HONORE.

Ministère public : M. MORILLOT

1^{re} affaire. *Emission de fausse monnaie.*

Le nommé Avit Guetin, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, né et demeurant à Escairain, déclaré non-coupable par le jury, a été acquitté.

Défenseur, M^{re} Dhooche.

3^e affaire. *Viol (Huis-clos).*

Cyprien-Joseph Merelle, âgé de dix-neuf ans, apprenti jardinier, né à Tourcoing, demeurant à Lille, a été condamné à cinq ans de réclusion et dispensé de la surveillance.

Défenseur, M^{re} Férot.

Audience du 15 novembre 1878

1^{re} affaire. *Meurs.* — Jeansens, accusé d'attentat aux mœurs, est condamné à deux ans d'emprisonnement.

2^e affaire. *Abus de confiance.* — Duez, accusé de détournement et abus de confiance, est condamné à un an de prison, le jury lui ayant accordé le bénéfice des circonstances atténuantes.

3^e affaire. *Tentative d'assassinat.* Louis Rutteau, de Roubaix, accusé d'avoir attenté aux jours de Poet contre lequel il nourrissait une haine inexplicable, est condamné à dix ans de réclusion.

Cour d'assises du Brabant

AFFAIRE DE LA BANQUE DE BELGIQUE

Audience du 15 novembre

L'audience est ouverte à 10 heures.

L'audition des témoins continue.

Le premier entendu est M. Bischoffsheim, sénateur. Il explique pourquoi il a retiré son dépôt de la Banque.

Nous avons déjà donné ces détails. On sait que ces titres avaient été mis en report, la Caisse de reports, que M. Bischoffsheim en a entrepris M. Fortamps, et que celui-ci lui a expliqué le fait par un erreur, en lui disant que T'Kint avait pris un dossier pour un autre, qu'il avait aussi des Namur à Liège et qu'il avait cru prendre les siennes.

M. le président demande au témoin si un titre dont le coupon aurait été détaché et perdu serait invendable.

M. BISCHOFFSHEIM. Ce titre serait moins facilement vendable.

M. BAURA, directeur de la Banque des Pays-Bas, est interrogé sur la même question. Il explique qu'il a la Banque qu'il dirige on avait vu avec beaucoup de surprise des valeurs comme celles de Namur à Liège à la Caisse de reports. Il a parlé à M. Bischoffsheim. Plus tard il a eu un entretien avec M. Fortamps, et ils ont causé des bruits singuliers qui couraient sur la Banque de Belgique, et M. Fortamps, quelque temps après, lui a expliqué le fait par une simple confusion de titres, ajoutant qu'il avait ses propres actions.

Le témoin a été surpris d'entendre parler de confusion de titres, parce qu'il n'était pas à sa connaissance qu'il pût y avoir d'autre porteur que M. Bischoffsheim d'actions de la Banque de Namur à Liège.

Il a entendu parler des pertes faites par T'Kint, et il a comme un souvenir d'avoir également entendu dire que ces pertes n'étaient qu'à demi acqu